**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Etude de marché, produit d'épargne réglementée destiné à la diaspora et aux résidents gabonais pour la CDC du Gabon dans le cadre du projet DIASDEV |
| Bénéficiaire(s) | Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon |
| Pays | Gabon |
| Durée totale des jours prévus | 157 jours au total |

1. **Contexte et justification du besoin**

**Contexte macroéconomique**

D’après la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les besoins annuels de l'Afrique en matière de financement pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) se situeraient autour de 600 milliards de dollars par an - soit environ un tiers du revenu national brut des pays africains, dont près de 170 milliards de dollars pour le seul financement des infrastructures.

Compte-tenu des montants inférieurs apportés par les ressources budgétaires et l’aide publique au développement et de l’impossibilité pour bon nombre de ces économies de s’endetter à des niveaux aussi importants, l’Union Africaine a souhaité renforcer la mobilisation des ressources intérieures africaines. L’Agenda 2063 adopté en 2015 prévoit ainsi de doubler la contribution des marchés de capitaux africains au développement du continent et encourage les pays à mettre en place des mécanismes de financement innovants.

Parmi ces outils figure le modèle des Caisses des Dépôts et des Consignations, qui constitue un instrument de financement alternatif, endogène et complémentaire.

Le projet DIASDEV s’inscrit dans cette dynamique. Il résulte d’une initiative conjointe de l’Agence Française de Développement (AFD) et du Forum des Caisses de Dépôt regroupant les CDC d’Europe et d’Afrique. Son objectif est de mobiliser l’épargne des diasporas et de la canaliser vers des projets de développement économique et social, en s’appuyant sur l’expertise et la capacité des Caisses des Dépôts à gérer des fonds à long terme.

Pour répondre à cette requête, Expertise France, en lien avec les experts recrutés sur le projet et avec l’appui technique de la Caisse des Dépôts et Consignations française et le Forum des CDC, sera chargée de la mise en œuvre technique du projet.

**Contexte de la Caisse de Dépôt et de Consignation du Gabon**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon a été créée par l’Ordonnance n° 024/PR/2010 du 12 août 2010 portant création et organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), ratifiée par la loi n° 045/2010 du 12 janvier 2011. La CDC du Gabon est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, dotée d’une autonomie de gestion et placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l’Economie.

Sa mission principale est la sécurisation et la gestion des fonds d’origine publique et privé, conformément aux exigences réglementaires et aux impératifs de développement national.

Pour répondre à des besoins structurants et à des priorités nationales, la CDC, dès sa création, s’est vue confier des missions spécifiques liées aux politiques publiques. Ces attributions permettent à la CDC du Gabon d’accomplir sa mission d’intérêt général confiée par le législateur qui s’inscrit au cœur de ses prérogatives : dépositaire des dépôts protégés des personnes physiques et morales notamment l’administration des dépôts réglementés et consignations. Ainsi, la CDC peut exercer diverses missions stratégiques, parmi lesquelles la protection de l’épargne sur livret, la gestion de la retraite et de la prévoyance, la participation aux marchés de capitaux, ainsi que le financement de l’inclusion financière et de secteurs prioritaires.

Dans le cadre de l’élargissement de la collecte de ses ressources et de ses missions réglementaires, la CDC du Gabon envisage la mise en place d’un produit d’Epargne règlementé destiné à la diaspora et aux populations nationales. Ce produit aura pour objectif de sécuriser l’épargne, de garantir une rémunération stable et contribuer au financement du développement national.

Cependant, des besoins persistent dans l’opérationnalisation et la commercialisation de ces produits lorsqu’ils existent. Les CDC ne proposant pas encore de tels produits, ont également exprimé un intérêt à en développer. Un soutien coordonné apparaît donc comme crucial pour permettre aux CDC, quelque que soit leur maturité, d’améliorer la mobilisation des ressources, à travers la mobilisation de celle des citoyens épargnants résidant à l’étranger, confiants dans la solidité de leurs institutions bancaires.

Dans un premier temps, dans le cadre de la première phase de ce projet, une étude juridique a été effectuée, élaborée avec le soutien technique d'Expertise France et d’Ernst & Young (EY). Cette étude a porté sur le droit national et communautaire, afin de développer des produits d'épargne pour la diaspora et également pour les populations nationales, adaptés au contexte de la zone CEMAC. La conclusion de l'analyse juridique réalisée indique les deux (2) principaux éléments suivants :

- La conception d'un produit de ce type exige la mise en place préalable d'un cadre juridique adapté. Au Gabon, le support normatif par lequel un produit d’épargne réglementée peut être créé est un texte législatif (loi) et, si nécessaire, en appuie un texte règlementaire (décret).

- Conformément aux normes de supervision du règlement n° 0l/25/CEMAC/UMAC/CM/COBAC, du 12 juillet 2025, relatif aux conditions d'exercice et à la supervision des activités des Caisses des Dépôts et Consignations dans la CEMAC, entrée en vigueur le 1er septembre 2025, la CDC du Gabon devra passer par l’intermédiaire des banques commerciales pour la commercialisation d’un tel produit. Les CDC, ne sont pas également habilitées statutairement à commercialiser directement un produit d’épargne réglementé.

1. **Objectifs et résultats poursuivis**
   1. **Objectif général**

L’objectif général de la mission est de permettre à la CDC du Gabon de proposer un produit d’épargne réglementé innovant permettant de collecter l’épargne des non-résidents, la diaspora, et des résidents dans le but de contribuer au développement économique du Gabon.

Par ailleurs, ce produit d’épargne réglementé doit également être accessible aux populations nationales. Il sera donc nécessaire d’explorer les moyens de collecte des fonds par le biais des banques ou tout établissement de crédit, mais aussi par les opérateurs de téléphonie mobile, afin d’augmenter les montants collectés et de favoriser l’inclusion financière.

* 1. **Objectifs spécifiques**

En termes d’objectifs spécifiques, il s’agit notamment de :

* Réaliser une étude de marché visant à quantifier la diaspora gabonaise, à analyser ses capacités et comportements d’épargne ;
* Recueillir des données quantitatives et qualitatives de la diaspora gabonaise (cartographier les points de concentration de la diaspora Gabonaise), les caractéristiques socio-professionnelles, capacité d’épargne de la diaspora gabonaise, l’âge, le gendre, le niveau de revenu, les freins éventuels et tout autre point pertinent afin d’évaluer le potentiel de la diaspora et ses caractéristiques ;
* Identifier les exonérations fiscales en République Gabonaise permettant de participer à l’attractivité du produit ;
* Examiner les offres concurrentes (benchmark) déjà disponibles sur d’autres marchés analogues au modèle d’une Caisse des Dépôts, afin d’en évaluer la pertinence et d’adapter les meilleures pratiques au contexte gabonais ;
* Développer un modèle financier prédictif (modèle dynamique et ré utilisable pour la CDC) pour estimer et projeter l’évolution de l’épargne mobilisable selon différents scénarios (données chiffrées) ;
* Concevoir et formaliser des produits financiers (plans d’épargne retraite, logement, fonds d’investissement alternatif, fonds mutuel etc.) adaptés aux besoins et attentes identifiés. Il faut définir précisément les objectifs du produit, identifier les données et hypothèses pertinentes, créer un modèle financier détaillé (compte de résultat, bilan, flux de trésorerie), valider la rentabilité et les risques, et enfin, formaliser le produit à travers un dossier de financement réaliste.
* Proposer un plan d’action opérationnel pour le lancement et la commercialisation de ces produits auprès de la diaspora et auprès de la population nationale ;
* Proposer et structurer via des documents des partenariats stratégiques (conventions) et des stratégies de distribution ciblées pour optimiser la collecte de l’épargne, conseil stratégique à propos d’une éventuelle ouverture à toutes les banques de la place ou un partenariat unique ;
* Tenir compte des critères ESG dans l’élaboration du ou des produits en lien avec la politique ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et de la stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la CDC du Gabon.
  1. **Résultats à atteindre**

Le programme d’activités visé par ce cahier des charges favorisera la mobilisation de l’épargne de la Diaspora gabonaise au moyen du développement d’une offre de produit d’épargne efficace et adaptée aux besoins des Gabonais résidents et non-résidents. Ce résultat pourra être traduit à moyen-terme par :

* Evaluation chiffrée des besoins/attentes de la Diaspora gabonaise par zone géographique ;
* Identification des besoins (plans d’épargne retraite, logement, fonds d’investissement alternatif, fonds mutuel etc.) ;
* Revue des exonérations fiscales dont pourrait faire bénéficier le produit d’épargne et permettant ainsi son attractivité auprès des populations nationales et de la Diaspora ;
* Rédaction d’une étude comparative des produits équivalents sur le marché ;
* Revue des dispositifs techniques, opérationnels, commerciaux et de veille stratégique de collecte.

1. **Description de la mission**

La description de la mission s’articule autour des trois (3) axes suivants :

**Phase I : Cartographie de la Diaspora gabonaise et de ses besoins en termes d’épargne**

* Réaliser une étude de marché visant à quantifier la diaspora gabonaise, à analyser ses capacités et comportements d’épargne ;
* Étude de marché national visant les capacités d’épargne des différents profils socioprofessionnels de la population résidents sur le territoire national.

Recueillir des données quantitatives et qualitatives de la diaspora gabonaise (cartographier les points de concentration de la diaspora Gabonaise), les caractéristiques socio-professionnelles, capacité d’épargne de la diaspora gabonaise, l’âge, le gendre, le niveau de revenu, les freins éventuels et tout autre point pertinent afin d’évaluer le potentiel de la diaspora et ses caractéristiques ;

Livrables attendus :

* Cette cartographie devra offrir des conclusions qui permettront de mieux cibler la clientèle. Etude comparative sur d’autres marchés analogues au modèle d’une Caisse des Dépôts ;
* Modèle prédictif de référence opérationnel et son guide de l’utilisateur : la documentation associée, permettant de réaliser des projections fiables et de segmenter efficacement la diaspora (faire le lien avec les autres outils de ce type pour une mise en œuvre harmonisé aux meilleurs standards et/ou pratiques).

**Phase II : Évaluation de la pertinence du produit Épargne Diaspora et recommandation**

• Définir le positionnement et les caractéristiques du produit d’épargne réglementé pour la Diaspora et également destiné aux populations nationales qui sera proposé dans son environnement compétitif ;

• Définir des axes de recommandations visant de la pertinence du produit, portant tant sur le plan de collecte de l’épargne auprès des tiers collecteurs (banques commerciales), que sur l’accompagnement à l’emploi prévu (sécurisation, dynamisation et financement de projets à fort impact social) ;

* Définir les éventuelles évolutions législatives ou règlementaires nécessaires à la création d’un tel produit.

Cette évaluation permettra de renforcer le projet de loi qui règlementera le produit d’épargne.

Livrables attendus :

* Fiches produits détaillées. Description des caractéristiques, avantages, conditions d’accès, modalités de remboursement/versement, etc ;
* Rapport de validation. Synthèse des résultats des tests, retours de la diaspora, ajustements effectués et recommandations pour la mise sur le marché.

**Phase III : Établir une stratégie d’opérationnalisation, de commercialisation, communication et de commercialisation du produit d’épargne diaspora**

* Définir les adaptations organisationnelles à mettre en place à la CDC du Gabon pour le lancement du nouveau produit ;
* Définir une stratégie de commercialisation, identifiant les principaux canaux de communication commerciaux et institutionnels à exploiter par la CDC du Gabon pour atteindre ses objectifs de collecte ;
* Définir une stratégie de communication à suivre les campagnes la communication à lancer, les supports à publier ainsi que toutes autres tâches à accomplir, identifiant aussi les responsables et offrant un chronogramme permettant le suivi des progrès ;
* Proposer une méthodologie de veille stratégique permettant le suivi sur le long-terme des besoins changeant de la diaspora et éventuellement des populations nationales notamment les jeunes et les populations rurales ;
* Élaborer un chronogramme soutenant la commercialisation du produit.

La stratégie de communication et de commercialisation devra inclure des propositions afin s’adapter et d’attirer la Diaspora gabonaise.

Livrables attendus :

* Plan d’action détaillé. Chronogramme, répartition des responsabilités, ressources mobilisées et budget prévisionnel ;
* Accords de partenariat. Conventions formelles établies avec les banques, opérateur de téléphonie mobile et autres plateformes stratégiques ;
* Kit de communication incluant l’ensemble des supports (brochures, documents numériques, outils de promotion) destinés à la diaspora ;
* Document de suivi-évaluation. Compilation des indicateurs de réussite (taux de souscription, satisfaction client, etc.) et recommandations pour les ajustements futurs.

**OBLIGATIONS**

**En plus des livrables énumérés ci-dessous, toute réunion physique ou digitale doit donner lieu à l’écriture d’un compte-rendu remis à l’ensemble des parties prenantes dans un délai maximal de 48h après ladite réunion.**

**Les experts devront proposer une démarche participative et de co construction avec l’ensemble des équipes de la CDC du Gabon et s’assurer en permanence de la validation de la Direction Générale.**

**Récapitulatif des livrables attendus :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phases** | **Livrables attendus** | **Date de livraison prévisionnel à ajuster** |
| **Lancement & cadrage** | * Visio de lancement, (ou mission) rapport de démarrage et livrable de présentation | M+15 jours |
| **Phase I : Cartographie de la Diaspora gabonaise et de ses besoins en termes d’épargne** | * Cette cartographie devra offrir des conclusions qui permettront de mieux cibler la clientèle. –      * Etude comparative sur d’autres marchés analogues au modèle d’une Caisse des Dépôts ; * Modèle prédictif de référence opérationnel et son guide de l’utilisateur : la documentation associée, permettant de réaliser des projections fiables et de segmenter efficacement la diaspora (faire le lien avec les autres outils de ce type pour une mise en œuvre harmonisé aux meilleurs standards et/ou pratiques). | M+1,5 |
| **Phase II** : Évaluation de la pertinence du produit Épargne Diaspora et recommandation | * Fiches produits détaillées. Description des caractéristiques, avantages, conditions d’accès, modalités de remboursement/versement, etc. * Rapport de validation. Synthèse des résultats des tests, retours de la diaspora, ajustements effectués et recommandations pour la mise sur le marché. | M+3 |
| **Phase III :** Établir une stratégie de communication et de commercialisation du produit d’épargne diaspora | * Plan d’action détaillé. Chronogramme, répartition des responsabilités, ressources mobilisées et budget prévisionnel. * Accords de partenariat. Conventions formelles établies avec les banques, opérateur de téléphonie mobile et autres plateformes stratégiques. * Kit de communication incluant l’ensemble des supports (brochures, documents numériques, outils de promotion) destinés à la diaspora. * Document de suivi-évaluation. Compilation des indicateurs de réussite (taux de souscription, satisfaction client, etc.) et recommandations pour les ajustements futurs. | M+4,5 |
| **Rapport final** | * Rapport final + PPT de présentation pour séance de restitution | M+5 |
| **Evènement de clôture du projet DIASDEV** | Présentation synthétique | Novembre 2026 |

\*Le rapport final devra comprendre entre autres :

- La présentation et la justification du livrable

- La mise en œuvre et les limites

- Les résultats atteints et les enseignements tirés

- Les préconisations – recommandations

- Toutes informations clés

- La différentiation par genre

Les livrables seront validés par la CDC du Gabon, de la CDC France et Expertise France. Tous les livrables devront être présentés en version provisoire lors de comités techniques, puis après commentaires et intégration des modifications proposées, seront rédigés dans leur version définitive par le contractant.

* 1. **Coordination de la mission : Equipe projet**

**Pour Expertise France, l’interlocutrice privilégiée est :**

* Mme Aline Jaeglé, cheffe du projet DIASDEV au département Economie Durable et Inclusive, pôle Politique Economique et Commerciale

**La direction générale de la CDC du Gabon est :**

* M. Marius Issa NKORI, Administrateur Directeur Général,

**Pour la CDC Gabon les points focaux sont :**

* Mlle Eliane EYONO OBAME, Chargée d’Etudes de l’Administrateur Directeur Général,

**L’équipe technique de la CDC du Gabon est composée de :**

* Mme Angélique BUKA BUKA, Directeur Général Adjoint,
* Georges Padoue WANGHA, Secrétaire Général,
* M. Wilfried IKAPIT, Directeur des Études, de la Stratégie et des Financements,
* Pirani Murielle NKOGHE NZE, Chef de Service de l’Epargne et des Retraites ;

**Le comité de pilotage technique comprend :**

* **L’équipe projet :**
  + **Expertise France :** voir ci-dessus.
  + **Equipe projet de la CDC du Gabon**
* **Les autres membres du comité de pilotage :**
  + **AFD :** AFD Paris, Matthieu Buratti,
  + **Forum CDC :** Monsieur Bernardo Bini Smaghi, Secrétaire général Forum CDC,
  + **CDC France :** Madame Gina Barbara, Conseillère Méditerranée-Afrique, Direction des Relations Institutionnelles, Internationales et Européennes (DRIIE),

Comité d’évaluation et validation des livrables

Les livrables seront validés par l’équipe projet : les cadres de la CDC du Gabon, la direction générale de la CDC du Gabon, Expertise France après concertation et avis éventuels du Forum des CDC, de la CDC française.

Tous les livrables devront être présentés en version provisoire lors de comités de pilotage, puis après commentaires et intégration des modifications proposées par l’équipe projet et les donneurs d’avis seront rédigés dans leur version définitive par le bureau.

**Une coordination étroite du bureau avec les équipes des bénéficiaires est attendue et devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation.** En outre, des échanges réguliers avec les points focaux de la CDC du Gabon seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

* 1. **Approche**

Le prestataire devra accompagner le bénéficiaire selon l’approche suivante :

* Une approche participative lors de réunions de suivi régulières avec l’équipe projet élargie ;
* Une communication régulière avec les points focaux sur l’état d’avancement ;
* Une approche pragmatique s’inspirant en priorité de toutes les expériences et bonnes pratiques d’organismes comparables (autres CDC) ;
* Une approche participative, s'appuyant sur les ressources humaines de la CDC du Gabon en vue d’une appropriation des objectifs et des conclusions de l'étude par l'ensemble du personnel concerné ;
* Une approche pédagogique, afin que l’ensemble des membres de la Caisse s’approprient le contenu et les objectifs de l’étude ;
* Une approche interactive générant le débat d’idées et la co construction ;
* Les missions doivent être organisées en amont et présenter des objectifs précis, argumentés et justifiés.

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
   1. **Période de mise en œuvre : fin novembre à avril 2026**
   2. **Date de démarrage : fin novembre 2026**
   3. **Date de fin : avril 2026**
   4. Planning/calendrier : voir ci-dessus :

**Le calendrier prévisionnel** d’exécution des missions se présente comme suit : les jours d’expertise peuvent faire l’objet d’adaptation entre les phases tout en respectant le nombre total de jour fixé à 157 jours. Certaines phases peuvent avoir lieu en même temps et selon les profils des experts mobilisés afin de gagner du temps. Il ne pourra pas il y avoir de retard sur cette mission en raison de la fin du projet en 2026.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités (détail des livrables voir récapitulatif des livrables)** | **Lieu** | **Période** | **Durée indicative (H/J)**  **:** |
|  |
| Lancement & cadrage | Libreville/ visio  Libreville/Visio | Fin novembre | 5 jours |
| Phase I - Évaluation de la pertinence du produit Épargne Diaspora et recommandation | Libreville/ visio | Novembre/janvier | 45 jours |
| Phase II - Établir une stratégie de communication et de commercialisation du produit d’épargne diaspora | Libreville/ visio | Janvier/février | 50 jours |
| Phase III - Restitution finale sur place incluant une ou plusieurs séances d’appropriation des livrables par les cadres bénéficiaires | Libreville/ visio | Mars/avril | 50 jours |
| Rapport final | Libreville/ visio | Avril | 5 jours |
| Evénement de clôture | Paris | Novembre 2026 | 2 jours |
| **Total** | | | **157 Jours** |

1. **Expertise et profil demandés**

**L’expert devra justifier d’une expérience de minimum 15 ans révolus dans tous les domaines cités ci-dessous.**

* 1. **Nombre d’experts de l’équipe dédiée à l’exécution de la mission :** 6
  2. **Profil de l’expert désigné en charge de l’exécution du contrat :**

Afin de garantir une analyse détaillée et inclusive au cours des différentes phases de la mission, il est demandé au contractant d’adjoindre à l’équipe de prestataire des compétences adaptées. Celles-ci pourront être intégrées en interne ou apportées par un partenaire au sein d’un consortium.

Par ailleurs, bien que non obligatoire, une expertise locale sera valorisée dans la réponse à l’offre. Elle pourra se matérialiser sous différentes formes, telles que l’implication d’un bureau local, la mobilisation d’un agent sur le terrain ou un partenariat avec un prestataire local non-signataire.

**Il se peut que des experts puissent remplir plusieurs fonctions demandées ci-dessous. Si oui, veuillez préciser systématiquement le numéro du profil, le titre du profil, le nom, prénom et nombre d’année d’expérience en évidence dans un tableau récapitulatif par exemple + points forts de l’expert, plus-value apportée.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Profil** | **Années d'expérience** | **Domaines d'expertise** | **Qualifications requises** |
| Profil 1 | Expert senior en transformation institutionnelle / gouvernance publique | Minimum 15 ans dans les réformes publiques ou structuration d’institutions financières | Analyse organisationnelle et managériale Procédures administratives, gouvernance, SMQ Accompagnement institutionnel des entités publiques | Diplôme bac+5 ou plus en administration publique, gouvernance, management institutionnel Expérience avec des CDC, banques de développement ou ministères |
| Profil 2 | Expert en réglementation bancaire et fiscalité | Minimum 15 ans dans la régulation financière et la fiscalité applicable aux institutions financières | Réglementation prudentielle CEMAC, normes LAB/FT Analyse fiscale des produits d’épargne Dialogue avec les régulateurs COBAC | Master en droit, fiscalité ou régulation financière Expérience dans un cadre CEMAC ou avec des banques centrales |
| Profil 3 | Expert SI / transformation numérique | Minimum 15 ans dans l’ingénierie des systèmes d’information et leur sécurisation | Audit SI, cybersécurité, dématérialisation Interopérabilité bancaire et fintech Conception de portails digitaux utilisateurs | Ingénieur ou master en informatique, génie logiciel, systèmes Expérience en projets e-gov ou infrastructures bancaires |
| Profil 4 | Expert en finance de marché / ALM / investissement | Minimum 15 ans en gestion financière institutionnelle, y compris gestion actif/passif | Modélisation ALM, projection de flux  Développement de doctrines d’investissement responsables Conformité aux normes prudentielles | Master ou CFA en finance de marché, gestion des risques Expérience en banque publique, CDC, assurance ou grande institution |
| Profil 5 | Expert en ingénierie de formation | Minimum 15 ans dans la conception et animation de plans de formation dans le secteur public/financier | Analyse des besoins de formation Conception pédagogique, animation Évaluation des acquis et capitalisation | Master RH, ingénierie pédagogique ou sciences sociales Connaissance des administrations ou réseaux de distribution financiers |
| Profil 6 | Expert en marketing digital | Minimum 15 ans en marketing de produits financiers ou mobilisation de ressources diaspora | Déploiement de stratégies de communication multicanal Co-branding institutionnel, UX digitale Mobilisation de partenaires de distribution | Master en communication, marketing, économie ou finance Expérience diaspora ou projets transnationaux appréciée |

1. Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un diplôme universitaire de 2e cycle en droit, finance.
* Excellentes qualités /capacités :
  + De communication
  + De transmission des connaissances
  + De synthèse et de rédaction
  + D’analyse argumentée
  + Respect des délais
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

1. Expérience professionnelle

* Disposer d'une expérience de **minimum 15 ans** dans les domaines cités ci-dessus ;
* Expertise spécifique demandée :

1. Disposer d'une expérience d'au moins 15 ans dans le domaine de sa spécialité ;
2. Avoir réalisé des missions similaires en élaboration d’études de faisabilité pour des institutions économiques et financières de type Caisse des dépôts, notamment en Afrique subsaharienne ;
3. De solides expériences sur les questions de produit d’épargne et de finance ;
4. Des compétences avérées en assistance technique et étude de marché ;
5. Un savoir-faire en analyse et évaluation d’impact financier d’un produit d’épargne ;
6. Maitrise de la règlementation COBAC ;
7. Maîtrise du modèle CDC et ses spécificités ;
8. Connaissance du Gabon et de sa diaspora.
9. **Comptes-rendus et missions**

Un rapport synthétique devra être remis à chaque phase finalisée.

Des réunions hebdomadaires devront être organisés et formalisés par des comptes-rendus remis dans les 48h maximum après la réunion.

Le prestataire devra soumettre chaque rapport intermédiaire et/ou final une semaine avant la date de la restitution de la phase afin de permettre aux parties prenantes d’en prendre connaissance et de demander des ajustements en amont.

Le prestataire devra aussi annoncer les dates de mission au moins un mois à l’avance et solliciter les rendez-vous pertinents en amont.

Le rapport final devra être remis à la fin de la mission.

1. **Informations pratiques**

**La proposition de service devra comporter les éléments demandés ci-dessous + se référer impérativement au règlement de consultation qui détaille davantage les attendus.**

**Toute présentation pouvant être plus lisible et apportant davantage de clarté sous forme de tableau ou de schéma sera appréciée.**

**L’ordre devra impérativement être respecté.**

* 1. Présentation du soumissionnaire et qualité et pertinence des compétences de l’équipe dédiée ;
  2. Compréhension du contexte du projet des enjeux et contraintes de la mission avec ébauche de proposition de solution ;
  3. Démarche méthodologique détaillée et argumentée pour l’exécution des prestations ;
  4. Expériences de l’équipe dédiée relatives à des interventions/projets similaires et respect du nombre d’année d’expérience indiqué dans les TDR (+joindre CV + liste de référence détaillée avec mise en évidence des expériences pertinentes pour la mission) ;
  5. Planning organisationnel du projet et calendrier : le calendrier d’intervention avec les mentions de la remise de livrables, du délai à prévoir entre le livrable provisoire et le livrable validé, des ateliers, des COPIL, des restitutions finales etc **(et avec une légende)**
  6. Les budgets-temps détaillés et les coûts unitaires détaillés (distinction honoraires et logistique et distinction par expert et par phase)
  7. DPGF : le coût global de la prestation.